COMMENT MONTER UN DOSSIER DE PRÊT EN CONTRAT MANUEL ?
⇒Le remplissage du « pack contractuel »

- Choisissez un montant et une durée

➢ Reportez vous à la ligne correspondante dans le barème

Montant du crédit (1)	Durée totale du crédit (2)	Échéances : périodicité mensuelle (3)		1ère échéance à (5)	Intérêts à charge client (I) ou vendeur (V) (6)	Frais de dossier (7)	Montant total dû (8)	Taux débiteur (9)	TAEG (10)	Coût TOTAL de l'assurance facultative (11) et (13) à reporter selon choix DIM ou DIMC		Coût total MENSUEL de la prime d'assurance (12) et (14) à reporter selon choix DIM ou DIMC	
		Nombre (mois)	Montant sans assurance (euros)							DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)	DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)
5 000	60	60	83.33	30	I	0	5 000	0	0	310,20	380,40	5,17	6,34

- Remplissez :

1. La FIPEN
2. La Fiche de renseignements et d'explications
3. Le Contrat



LA REFORME DU CREDIT A LA CONSOMMATION (RCC)

Les nouveaux documents imposés au 1er mai 2011

Ce qui change à partir du 1er mai 2011 :

-Relèvement de 21 500 à 75 000€ du plafond en dessous duquel les règles de protection des consommateurs-emprunteurs s'appliquent automatiquement.
-Allongement de 7 à 14 jours du délai de rétractation sur les crédits.
-Amélioration de la lisibilité des contrats de crédit par l'introduction d'un encadré présentant les informations essentielles.
-3 nouveaux documents : la FIPEN, le contrat de crédit, la fiche de renseignements.

Le vendeur a un devoir d'explication à l'égard de l'emprunteur: en tant qu'intermédiaire de crédit, vous devez vous assurer d'être détenteur de l'attestation de formation délivrée par Domofinance ou par un autre établissement financier.

Vous remplissez, datez, et faites signer l'ensemble des documents en 1 fois, chez le(s) client(s) (si coemprunteur) :

ASTUCES :
1. Dossier complet = Décision accélérée
2. Pensez à bien emporter le tampon de votre société et/ou avoir en tête les caractéristiques de votre société (RCS, Ville, …)

1. Fiche d'Informations Précontractuelles Européennes Normalisées (FIPEN)

Après avoir analysé la demande de mon client, je lui propose le crédit le mieux adapté à sa situation. Cette offre se matérialise par le remplissage et la remise de la **FIPEN** :

- Elle doit être remise à mon client avant la conclusion du contrat de crédit
- Son contenu est prédéterminé et normalisé, elle contient des éléments détaillés sur :
  - L'identité et les coordonnées de ma société
  - Les principales caractéristiques du crédit proposé

Ne pas raturer ni surcharger ce document.
Vérifier que **les champs** sont correctement remplis.

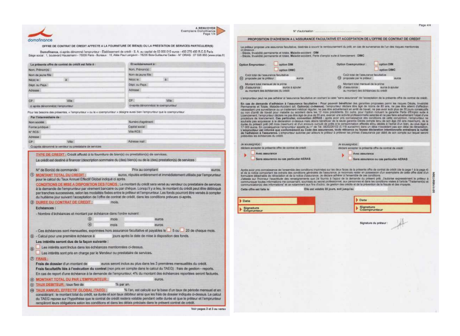
2. La fiche de renseignements et d'explications

Elle permet l'étude du contrat de crédit à travers les informations suivantes :
- les éléments relatifs à la situation familiale et professionnelle de votre client
- son point budget

La fiche de renseignements et d'explications fait l'objet d'une déclaration sur l'honneur et est signée par le client.

Ne pas raturer ni surcharger ce document.
Vérifier que **les champs** sont correctement remplis.

3. Le contrat



L'objectif de la réforme est de rendre plus lisible les contrats de crédit à la consommation.
Le contenu et la mise en page sont désormais définis par la loi

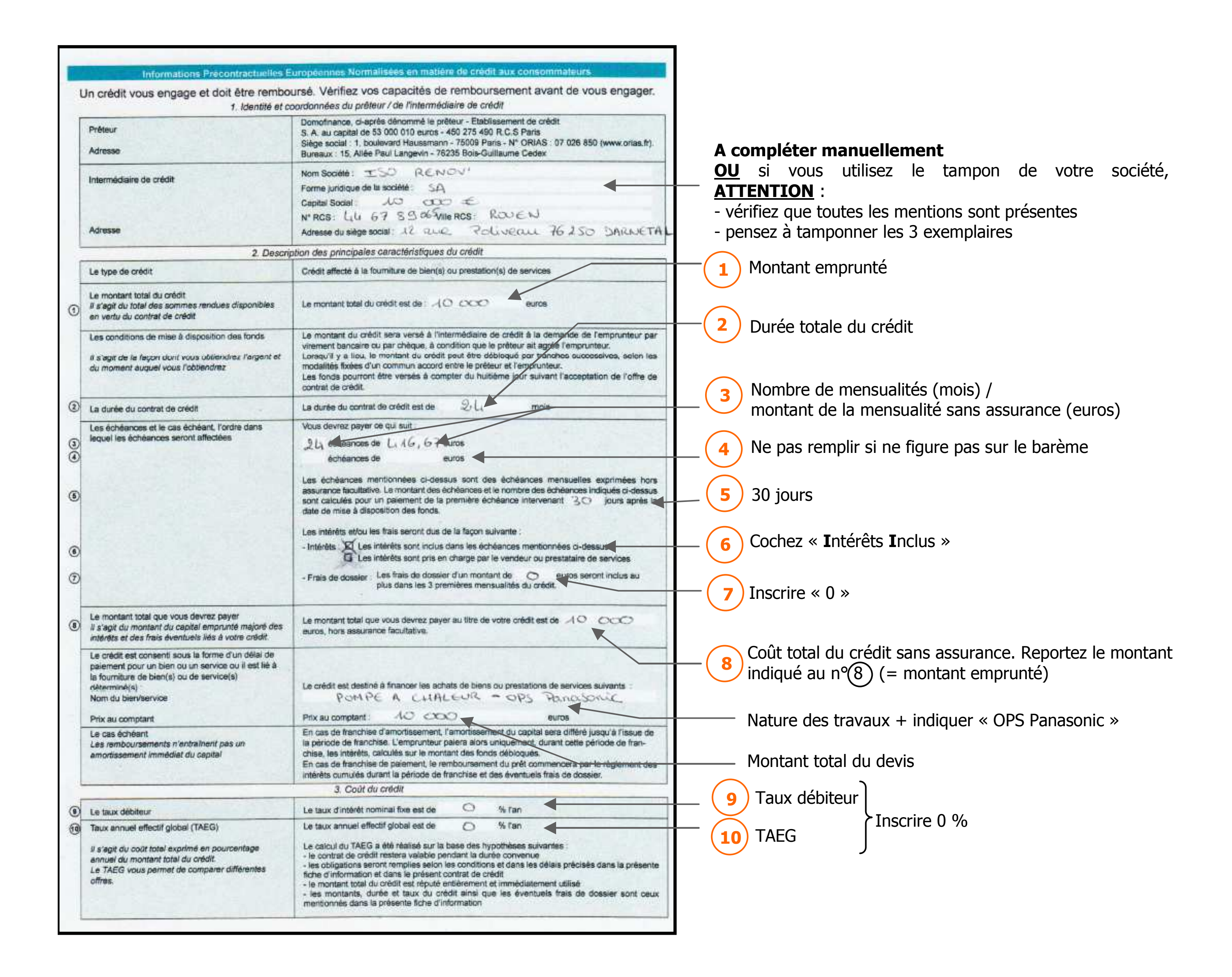
Ne pas raturer ni surcharger ce document.
Vérifier que **les champs** sont correctement remplis.

1. LA FIPEN

Montant du crédit (1)	Durée totale du crédit (2)	Échéances : périodicité mensuelle (3)		1ère échéance à (5)	Intérêts à charge client (I) ou vendeur (V) (6)	Frais de dossier (7)	Montant total dû (8)	Taux débiteur (9)	TAEG (10)	Coût TOTAL de l'assurance facultative (11) et (13) à reporter selon choix DIM ou DIMC		Coût total MENSUEL de la prime d'assurance (12) et (14) à reporter selon choix DIM ou DIMC	
		Nombre (mois)	Montant sans assurance (euros)							DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)	DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)
10 000	24	24	416,67	30	I	0	10 000	0	0	310,08	469,92	12,92	19,58

Pour remplir la FIPEN, reportez-vous au barème en utilisant les numéros présents dans la marge

Recopiez <u>scrupuleusement</u> les mentions inscrites sous les numéros



Informations Précontractuelles Européennes Normalisées en matière de crédit aux consommateurs

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

1. Identité et coordonnées du prêteur / de l'intermédiaire de crédit

Prêteur Adresse	Domofinance, ci-après dénommé le prêteur - Etablissement de crédit S. A. au capital de 53 000 010 euros - 450 275 490 R.C.S Paris Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - N° ORIAS : 07 026 850 (www.orias.fr). Bureaux : 15, Allée Paul Langevin - 76235 Bois-Guillaume Cedex
Intermédiaire de crédit Adresse	Nom Société : ISO RENOV' Forme juridique de la société : SA Capital Social : 10 000 € N° RCS : 44 67 59 065 Ville RCS : ROUEN Adresse du siège social : 12 rue Poliveau 76250 DARNETAL

2. Description des principales caractéristiques du crédit

Le type de crédit	Crédit affecté à la fourniture de bien(s) ou prestation(s) de services
(1) Le montant total du crédit *Il s'agit du total des sommes rendues disponibles en vertu du contrat de crédit*	Le montant total du crédit est de : 10 000 euros
Les conditions de mise à disposition des fonds *Il s'agit de la façon dont vous obtiendrez l'argent et du moment auquel vous l'obtiendrez*	Le montant du crédit sera versé à l'intermédiaire de crédit à la demande de l'emprunteur par virement bancaire ou par chèque, à condition que le prêteur ait agréé l'emprunteur. Lorsqu'il y a lieu, le montant du crédit peut être débloqué par tranches successives, selon les modalités fixées d'un commun accord entre le prêteur et l'emprunteur. Les fonds pourront être versés à compter du huitième jour suivant l'acceptation de l'offre de contrat de crédit.
(2) La durée du contrat de crédit	La durée du contrat de crédit est de 24 mois
(3) (4) (5) (6) (7) Les échéances et le cas échéant, l'ordre dans lequel les échéances seront affectées	Vous devrez payer ce qui suit : 24 échéances de 416,67 euros échéances de euros Les échéances mentionnées ci-dessus sont des échéances mensuelles exprimées hors assurance facultative. Le montant des échéances et le nombre des échéances indiqués ci-dessus sont calculés pour un paiement de la première échéance intervenant 30 jours après la date de mise à disposition des fonds. Les intérêts et/ou les frais seront dus de la façon suivante : - Intérêts : ☒ Les intérêts sont inclus dans les échéances mentionnées ci-dessus ☐ Les intérêts sont pris en charge par le vendeur ou prestataire de services - Frais de dossier : Les frais de dossier d'un montant de 0 euros seront inclus au plus dans les 3 premières mensualités du crédit.
(8) Le montant total que vous devrez payer *Il s'agit du montant du capital emprunté majoré des intérêts et des frais éventuels liés à votre crédit.*	Le montant total que vous devrez payer au titre de votre crédit est de 10 000 euros, hors assurance facultative.
Le crédit est consenti sous la forme d'un délai de paiement pour un bien ou un service ou il est lié à la fourniture de bien(s) ou de service(s) déterminé(s) : Nom du bien/service Prix au comptant	Le crédit est destiné à financer les achats de biens ou prestations de services suivants : POMPE A CHALEUR - OPS Panasonic Prix au comptant : 10 000 euros
Le cas échéant *Les remboursements n'entraînent pas un amortissement immédiat du capital*	En cas de franchise d'amortissement, l'amortissement du capital sera différé jusqu'à l'issue de la période de franchise. L'emprunteur paiera alors uniquement, durant cette période de franchise, les intérêts, calculés sur le montant des fonds débloqués. En cas de franchise de paiement, le remboursement du prêt commencera par le règlement des intérêts cumulés durant la période de franchise et des éventuels frais de dossier.

3. Coût du crédit

(9) Le taux débiteur	Le taux d'intérêt nominal fixe est de 0 % l'an
(10) Taux annuel effectif global (TAEG) *Il s'agit du coût total exprimé en pourcentage annuel du montant total du crédit.* *Le TAEG vous permet de comparer différentes offres.*	Le taux annuel effectif global est de 0 % l'an Le calcul du TAEG a été réalisé sur la base des hypothèses suivantes : - le contrat de crédit restera valable pendant la durée convenue - les obligations seront remplies selon les conditions et dans les délais précisés dans la présente fiche d'information et dans le présent contrat de crédit - le montant total du crédit est réputé entièrement et immédiatement utilisé - les montants, durée et taux du crédit ainsi que les éventuels frais de dossier sont ceux mentionnés dans la présente fiche d'information

<u>Attention :</u>

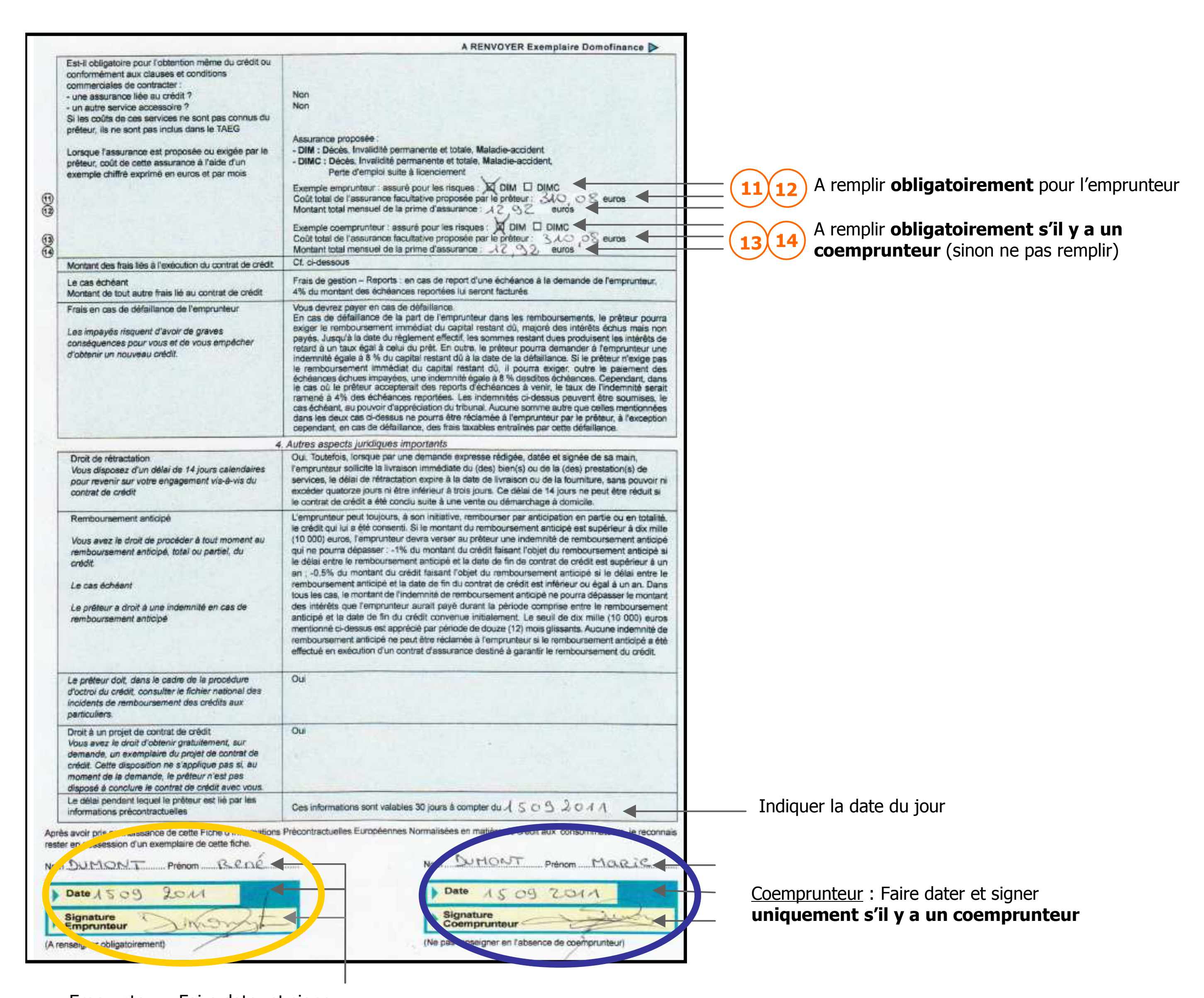
Ne pas raturer ni surcharger ces documents.
Vérifier que **<u>les champs</u>** sont correctement remplis.

1. LA FIPEN (suite)

Montant du crédit (1)	Durée totale du crédit (2)	Échéances : périodicité mensuelle (3)		1ère échéance à (5)	Intérêts à charge client (I) ou vendeur (V) (6)	Frais de dossier (7)	Montant total dû (8)	Taux débiteur (9)	TAEG (10)	Coût TOTAL de l'assurance facultative (11) et (13) à reporter selon choix DIM ou DIMC		Coût total MENSUEL de la prime d'assurance (12) et (14) à reporter selon choix DIM ou DIMC	
		Nombre (mois)	Montant sans assurance (euros)							DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)	DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)
10 000	24	24	416,67	30	I	0	10 000	0	0	310,08	469,92	12,92	19,58

Pour remplir la FIPEN, reportez-vous au barème en utilisant les numéros présents dans la marge

Recopiez <u>scrupuleusement</u> les mentions inscrites sous les numéros



A RENVOYER Exemplaire Domofinance

Est-il obligatoire pour l'obtention même du crédit ou conformément aux clauses et conditions commerciales de contracter : - une assurance liée au crédit ? - un autre service accessoire ? Si les coûts de ces services ne sont pas connus du prêteur, ils ne sont pas inclus dans le TAEG Lorsque l'assurance est proposée ou exigée par le prêteur, coût de cette assurance à l'aide d'un exemple chiffré exprimé en euros et par mois (11) (12) (13) (14)	Non Non Assurance proposée : - **DIM** : Décès, Invalidité permanente et totale, **Maladie-accident** - **DIMC** : Décès, Invalidité permanente et totale, **Maladie-accident**, Perte d'emploi suite à licenciement Exemple emprunteur : assuré pour les risques : ☒ DIM ☐ DIMC Coût total de l'assurance facultative proposée par le prêteur : 310,08 euros Montant total mensuel de la prime d'assurance : 12,92 euros Exemple coemprunteur : assuré pour les risques : ☒ DIM ☐ DIMC Coût total de l'assurance facultative proposée par le prêteur : 310,08 euros Montant total mensuel de la prime d'assurance : 12,92 euros
Montant des frais liés à l'exécution du contrat de crédit	Cf. ci-dessous
Le cas échéant Montant de tout autre frais lié au contrat de crédit	Frais de gestion – Reports : en cas de report d'une échéance à la demande de l'emprunteur, 4% du montant des échéances reportées lui seront facturés
Frais en cas de défaillance de l'emprunteur *Les impayés risquent d'avoir de graves conséquences pour vous et de vous empêcher d'obtenir un nouveau crédit.*	Vous devrez payer en cas de défaillance. En cas de défaillance de la part de l'emprunteur dans les remboursements, le prêteur pourra exiger le remboursement immédiat du capital restant dû, majoré des intérêts échus mais non payés. Jusqu'à la date du règlement effectif, les sommes restant dues produisent les intérêts de retard à un taux égal à celui du prêt. En outre, le prêteur pourra demander à l'emprunteur une indemnité égale à 8 % du capital restant dû à la date de la défaillance. Si le prêteur n'exige pas le remboursement immédiat du capital restant dû, il pourra exiger, outre le paiement des échéances échues impayées, une indemnité égale à 8 % desdites échéances. Cependant, dans le cas où le prêteur accepterait des reports d'échéances à venir, le taux de l'indemnité serait ramené à 4% des échéances reportées. Les indemnités ci-dessus peuvent être soumises, le cas échéant, au pouvoir d'appréciation du tribunal. Aucune somme autre que celles mentionnées dans les deux cas ci-dessus ne pourra être réclamée à l'emprunteur par le prêteur, à l'exception cependant, en cas de défaillance, des frais taxables entraînés par cette défaillance.

4. Autres aspects juridiques importants

Droit de rétractation *Vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires pour revenir sur votre engagement vis-à-vis du contrat de crédit*	Oui. Toutefois, lorsque par une demande expresse rédigée, datée et signée de sa main, l'emprunteur sollicite la livraison immédiate du (des) bien(s) ou de la (des) prestation(s) de services, le délai de rétractation expire à la date de livraison ou de la fourniture, sans pouvoir ni excéder quatorze jours ni être inférieur à trois jours. Ce délai de 14 jours ne peut être réduit si le contrat de crédit a été conclu suite à une vente ou démarchage à domicile.
Remboursement anticipé *Vous avez le droit de procéder à tout moment au remboursement anticipé, total ou partiel, du crédit* *Le cas échéant* *Le prêteur a droit à une indemnité en cas de remboursement anticipé*	L'emprunteur peut toujours, à son initiative, rembourser par anticipation en partie ou en totalité, le crédit qui lui a été consenti. Si le montant du remboursement anticipé est supérieur à dix mille (10 000) euros, l'emprunteur devra verser au prêteur une indemnité de remboursement anticipé qui ne pourra dépasser : -1% du montant du crédit faisant l'objet du remboursement anticipé si le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin de contrat de crédit est supérieur à un an ; -0,5% du montant du crédit faisant l'objet du remboursement anticipé si le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit est inférieur ou égal à un an. Dans tous les cas, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé ne pourra dépasser le montant des intérêts que l'emprunteur aurait payé durant la période comprise entre le remboursement anticipé et la date de fin du crédit convenue initialement. Le seuil de dix mille (10 000) euros mentionné ci-dessus est apprécié par période de douze (12) mois glissants. Aucune indemnité de remboursement anticipé ne peut être réclamée à l'emprunteur si le remboursement anticipé a été effectué en exécution d'un contrat d'assurance destiné à garantir le remboursement du crédit.
Le prêteur doit, dans le cadre de la procédure d'octroi du crédit, consulter le fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers.	Oui
Droit à un projet de contrat de crédit *Vous avez le droit d'obtenir gratuitement, sur demande, un exemplaire du projet de contrat de crédit. Cette disposition ne s'applique pas si, au moment de la demande, le prêteur n'est pas disposé à conclure le contrat de crédit avec vous.*	Oui
Le délai pendent lequel le prêteur est lié par les informations précontractuelles	Ces informations sont valables 30 jours à compter du 15 09 2011

Après avoir pris ... Fiche d'In... Précontractuelles Européennes Normalisées en matière ... aux consomm... je reconnais rester en ...ssession d'un exemplaire de cette fiche.

Nom DUMONT Prénom René
Date 15 09 2011
Signature Emprunteur
(A renseig... obligatoirement)

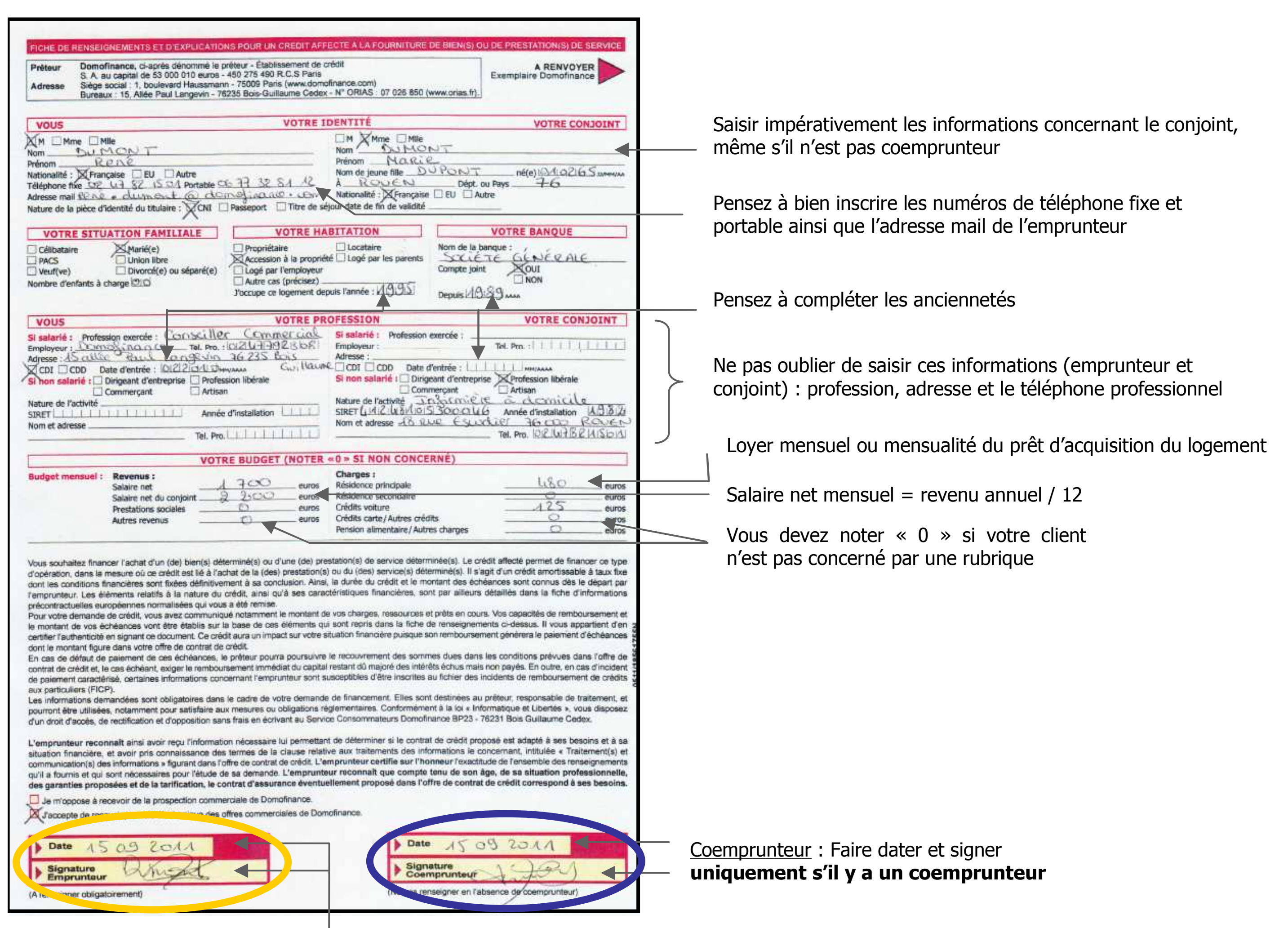
Nom DUMONT Prénom Marie
Date 15 09 2011
Signature Coemprunteur
(Ne pas ...seigner en l'absence de coemprunteur)

<u>Emprunteur</u> : Faire dater et signer
A remplir systématiquement

<u>Attention :</u>

Ne pas raturer ni surcharger ces documents.
Vérifier que **<u>les champs</u>** sont correctement remplis.

2. LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'EXPLICATIONS



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'EXPLICATIONS POUR UN CREDIT AFFECTE A LA FOURNITURE DE BIEN(S) OU DE PRESTATION(S) DE SERVICE

Prêteur Domofinance, ci-après dénommé le prêteur - Établissement de crédit
S. A. au capital de 53 000 010 euros - 450 275 490 R.C.S Paris
Adresse Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris (www.domofinance.com)
Bureaux : 15, Allée Paul Langevin - 76235 Bois-Guillaume Cedex - N° ORIAS : 07 026 850 (www.orias.fr).

A RENVOYER Exemplaire Domofinance

VOUS — VOTRE IDENTITÉ — VOTRE CONJOINT

Vous	Votre conjoint
☒ M ☐ Mme ☐ Mlle	☐ M ☒ Mme ☐ Mlle
Nom DUMONT	Nom DUMONT
Prénom René	Prénom Marie
Nationalité : ☒ Française ☐ EU ☐ Autre	Nom de jeune fille DUPONT né(e) 01/02/65 JJ/MM/AA
Téléphone fixe 02 47 82 15 01 Portable 06 77 32 81 12	À ROUEN Dépt. ou Pays 76
Adresse mail rene.dumont@domofinance.com	Nationalité : ☒ Française ☐ EU ☐ Autre

Nature de la pièce d'identité du titulaire : ☒ CNI ☐ Passeport ☐ Titre de séjour date de fin de validité

VOTRE SITUATION FAMILIALE	VOTRE HABITATION	VOTRE BANQUE
☐ Célibataire ☒ Marié(e)	☐ Propriétaire ☐ Locataire	Nom de la banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
☐ PACS ☐ Union libre	☒ Accession à la propriété ☐ Logé par les parents	Compte joint ☒ OUI ☐ NON
☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ou séparé(e)	☐ Logé par l'employeur	
Nombre d'enfants à charge 00	☐ Autre cas (précisez)	
	J'occupe ce logement depuis l'année : 1995	Depuis 1989 AAAA

VOUS — VOTRE PROFESSION — VOTRE CONJOINT

Vous	Votre conjoint
Si salarié : Profession exercée : Conseiller Commercial	Si salarié : Profession exercée :
Employeur : Domofinance Tel. Pro. : 02 47 79 28 68	Employeur : Tel. Pro. :
Adresse : 15 allée Paul Langevin 76 235 Bois Guillaume	Adresse :
☒ CDI ☐ CDD Date d'entrée : 02/2010 MM/AAAA	☐ CDI ☐ CDD Date d'entrée : MM/AAAA
Si non salarié : ☐ Dirigeant d'entreprise ☐ Profession libérale ☐ Commerçant ☐ Artisan	Si non salarié : ☐ Dirigeant d'entreprise ☒ Profession libérale ☐ Commerçant ☐ Artisan
Nature de l'activité	Nature de l'activité Infirmière à domicile
SIRET Année d'installation	SIRET 44126810153000 46 Année d'installation 1982
Nom et adresse	Nom et adresse 18 rue Escudier 76000 ROUEN
Tel. Pro.	Tel. Pro. 02 47 82 11 50 11

VOTRE BUDGET (NOTER « 0 » SI NON CONCERNÉ)

Budget mensuel :

Revenus :		Charges :	
Salaire net	1 700 euros	Résidence principale	480 euros
Salaire net du conjoint	2 200 euros	Résidence secondaire	0 euros
Prestations sociales	0 euros	Crédits voiture	125 euros
Autres revenus	0 euros	Crédits carte / Autres crédits	0 euros
		Pension alimentaire / Autres charges	0 euros

Vous souhaitez financer l'achat d'un (de) bien(s) déterminé(s) ou d'une (de) prestation(s) de service déterminée(s). Le crédit affecté permet de financer ce type d'opération, dans la mesure où ce crédit est lié à l'achat de la (des) prestation(s) ou du (des) service(s) déterminé(s). Il s'agit d'un crédit amortissable à taux fixe dont les conditions financières sont fixées définitivement à sa conclusion. Ainsi, la durée du crédit et le montant des échéances sont connus dès le départ par l'emprunteur. Les éléments relatifs à la nature du crédit, ainsi qu'à ses caractéristiques financières, sont par ailleurs détaillés dans la fiche d'informations précontractuelles européennes normalisées qui vous a été remise.
Pour votre demande de crédit, vous avez communiqué notamment le montant de vos charges, ressources et prêts en cours. Vos capacités de remboursement et le montant de vos échéances vont être établis sur la base de ces éléments qui sont repris dans la fiche de renseignements ci-dessus. Il vous appartient d'en certifier l'authenticité en signant ce document. Ce crédit aura un impact sur votre situation financière puisque son remboursement générera le paiement d'échéances dont le montant figure dans votre offre de contrat de crédit.
En cas de défaut de paiement de ces échéances, le prêteur pourra poursuivre le recouvrement des sommes dues dans les conditions prévues dans l'offre de contrat de crédit et, le cas échéant, exiger le remboursement immédiat du capital restant dû majoré des intérêts échus mais non payés. En outre, en cas d'incident de paiement caractérisé, certaines informations concernant l'emprunteur sont susceptibles d'être inscrites au fichier des incidents de remboursement de crédits aux particuliers (FICP).
Les informations demandées sont obligatoires dans le cadre de votre demande de financement. Elles sont destinées au prêteur, responsable de traitement, et pourront être utilisées, notamment pour satisfaire aux mesures ou obligations réglementaires. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sans frais en écrivant au Service Consommateurs Domofinance BP23 - 76231 Bois Guillaume Cedex.

L'emprunteur reconnait ainsi avoir reçu l'information nécessaire lui permettant de déterminer si le contrat de crédit proposé est adapté à ses besoins et à sa situation financière, et avoir pris connaissance des termes de la clause relative aux traitements des informations le concernant, intitulée « Traitement(s) et communication(s) des informations » figurant dans l'offre de contrat de crédit. **L'emprunteur certifie sur l'honneur** l'exactitude de l'ensemble des renseignements qu'il a fournis et qui sont nécessaires pour l'étude de sa demande. **L'emprunteur reconnaît que compte tenu de son âge, de sa situation professionnelle, des garanties proposées et de la tarification, le contrat d'assurance éventuellement proposé dans l'offre de contrat de crédit correspond à ses besoins.**

☐ Je m'oppose à recevoir de la prospection commerciale de Domofinance.
☒ J'accepte de ... des offres commerciales de Domofinance.

Date 15 09 2011
Signature Emprunteur
(A ... obligatoirement)

Date 15 09 2011
Signature Coemprunteur
(... renseigner en l'absence de coemprunteur)

Saisir impérativement les informations concernant le conjoint, même s'il n'est pas coemprunteur

Pensez à bien inscrire les numéros de téléphone fixe et portable ainsi que l'adresse mail de l'emprunteur

Pensez à compléter les anciennetés

Ne pas oublier de saisir ces informations (emprunteur et conjoint) : profession, adresse et le téléphone professionnel

Loyer mensuel ou mensualité du prêt d'acquisition du logement

Salaire net mensuel = revenu annuel / 12

Vous devez noter « 0 » si votre client n'est pas concerné par une rubrique

Coemprunteur : Faire dater et signer
uniquement s'il y a un coemprunteur

Emprunteur : Faire dater et signer
A remplir systématiquement

Attention :

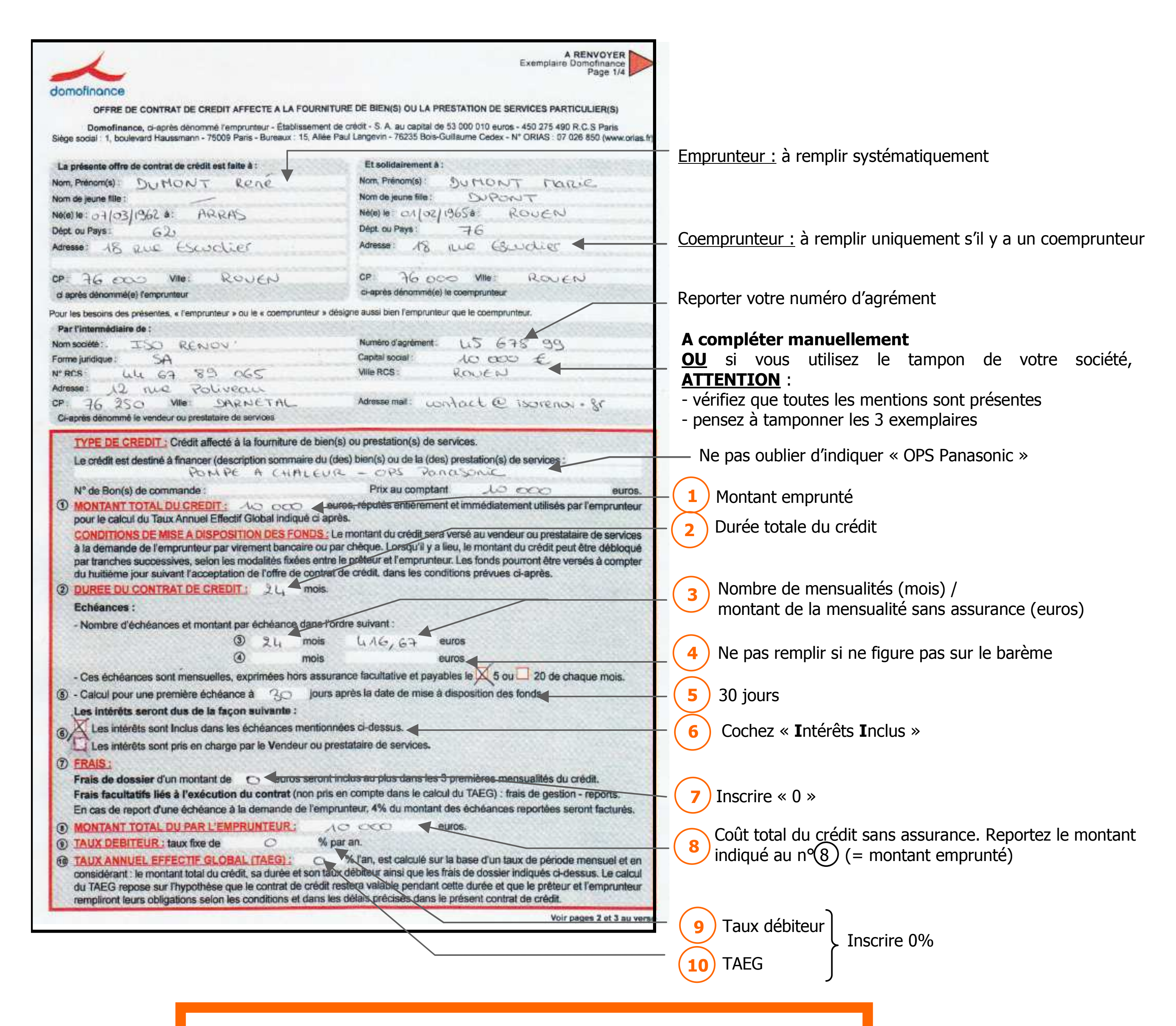
Ne pas raturer ni surcharger ces documents.
Vérifier que **les champs** sont correctement remplis.

3. LE CONTRAT

Montant du crédit (1)	Durée totale du crédit (2)	Échéances : périodicité mensuelle (3)		1ère échéance à (5)	Intérêts à charge client (I) ou vendeur (V) (6)	Frais de dossier (7)	Montant total dû (8)	Taux débiteur (9)	TAEG (10)	Coût TOTAL de l'assurance facultative (11) et (13) à reporter selon choix DIM ou DIMC		Coût total MENSUEL de la prime d'assurance (12) et (14) à reporter selon choix DIM ou DIMC	
		Nombre (mois)	Montant sans assurance (euros)							DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)	DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)
10 000	24	24	416,67	30	I	0	10 000	0	0	310,08	469,92	12,92	19,58

Pour remplir le contrat, reportez-vous au barème en utilisant les numéros présents dans la marge

Recopiez <u>scrupuleusement</u> les mentions inscrites sous les numéros



domofinance

A RENVOYER
Exemplaire Domofinance
Page 1/4

OFFRE DE CONTRAT DE CREDIT AFFECTE A LA FOURNITURE DE BIEN(S) OU LA PRESTATION DE SERVICES PARTICULIER(S)

Domofinance, ci-après dénommé l'emprunteur - Établissement de crédit - S. A. au capital de 53 000 010 euros - 450 275 490 R.C.S Paris
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - Bureaux : 15, Allée Paul Langevin - 76235 Bois-Guillaume Cedex - N° ORIAS : 07 026 850 (www.orias.fr)

La présente offre de contrat de crédit est faite à :
Nom, Prénom(s) : DUMONT René
Nom de jeune fille : —
Né(e) le : 07/03/1962 à : ARRAS
Dépt. ou Pays : 62
Adresse : 18 rue Escudier
CP : 76 000 Ville : ROUEN
ci après dénommé(e) l'emprunteur

Et solidairement à :
Nom, Prénom(s) : DUMONT Marie
Nom de jeune fille : DUPONT
Né(e) le : 01/02/1965 à : ROUEN
Dépt. ou Pays : 76
Adresse : 18 rue Escudier
CP : 76 000 Ville : ROUEN
ci-après dénommé(e) le coemprunteur

Pour les besoins des présentes, « l'emprunteur » ou le « coemprunteur » désigne aussi bien l'emprunteur que le coemprunteur.

Par l'intermédiaire de :
Nom société : ISO RENOV'
Forme juridique : SA
N° RCS : 44 67 89 065
Adresse : 12 rue Poliveau
CP : 76 250 Ville : DARNETAL
Numéro d'agrément : 45 678 99
Capital social : 10 000 €
Ville RCS : ROUEN
Adresse mail : contact@isorenov.fr
Ci-après dénommé le vendeur ou prestataire de services

TYPE DE CREDIT : Crédit affecté à la fourniture de bien(s) ou prestation(s) de services.
Le crédit est destiné à financer (description sommaire du (des) bien(s) ou de la (des) prestation(s) de services : POMPE A CHALEUR - OPS Panasonic
N° de Bon(s) de commande : Prix au comptant 10 000 euros.
① MONTANT TOTAL DU CREDIT : 10 000 euros, réputés entièrement et immédiatement utilisés par l'emprunteur pour le calcul du Taux Annuel Effectif Global indiqué ci après.
CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES FONDS : Le montant du crédit sera versé au vendeur ou prestataire de services à la demande de l'emprunteur par virement bancaire ou par chèque. Lorsqu'il y a lieu, le montant du crédit peut être débloqué par tranches successives, selon les modalités fixées entre le prêteur et l'emprunteur. Les fonds pourront être versés à compter du huitième jour suivant l'acceptation de l'offre de contrat de crédit, dans les conditions prévues ci-après.
② DUREE DU CONTRAT DE CREDIT : 24 mois.
Echéances :
- Nombre d'échéances et montant par échéance dans l'ordre suivant :
③ 24 mois 416,67 euros
④ mois euros
- Ces échéances sont mensuelles, exprimées hors assurance facultative et payables le ☒ 5 ou ☐ 20 de chaque mois.
⑤ - Calcul pour une première échéance à 30 jours après la date de mise à disposition des fonds.
Les intérêts seront dus de la façon suivante :
⑥ ☒ Les intérêts sont Inclus dans les échéances mentionnées ci-dessus.
☐ Les intérêts sont pris en charge par le Vendeur ou prestataire de services.
⑦ FRAIS :
Frais de dossier d'un montant de 0 euros seront inclus au plus dans les 3 premières mensualités du crédit.
Frais facultatifs liés à l'exécution du contrat (non pris en compte dans le calcul du TAEG) : frais de gestion - reports.
En cas de report d'une échéance à la demande de l'emprunteur, 4% du montant des échéances reportées seront facturés.
⑧ MONTANT TOTAL DU PAR L'EMPRUNTEUR : 10 000 euros.
⑨ TAUX DEBITEUR : taux fixe de 0 % par an.
⑩ TAUX ANNUEL EFFECTIF GLOBAL (TAEG) : 0 % l'an, est calculé sur la base d'un taux de période mensuel et en considérant : le montant total du crédit, sa durée et son taux débiteur ainsi que les frais de dossier indiqués ci-dessus. Le calcul du TAEG repose sur l'hypothèse que le contrat de crédit restera valable pendant cette durée et que le prêteur et l'emprunteur rempliront leurs obligations selon les conditions et dans les délais précisés dans le présent contrat de crédit.

Voir pages 2 et 3 au verso

<u>Attention :</u>

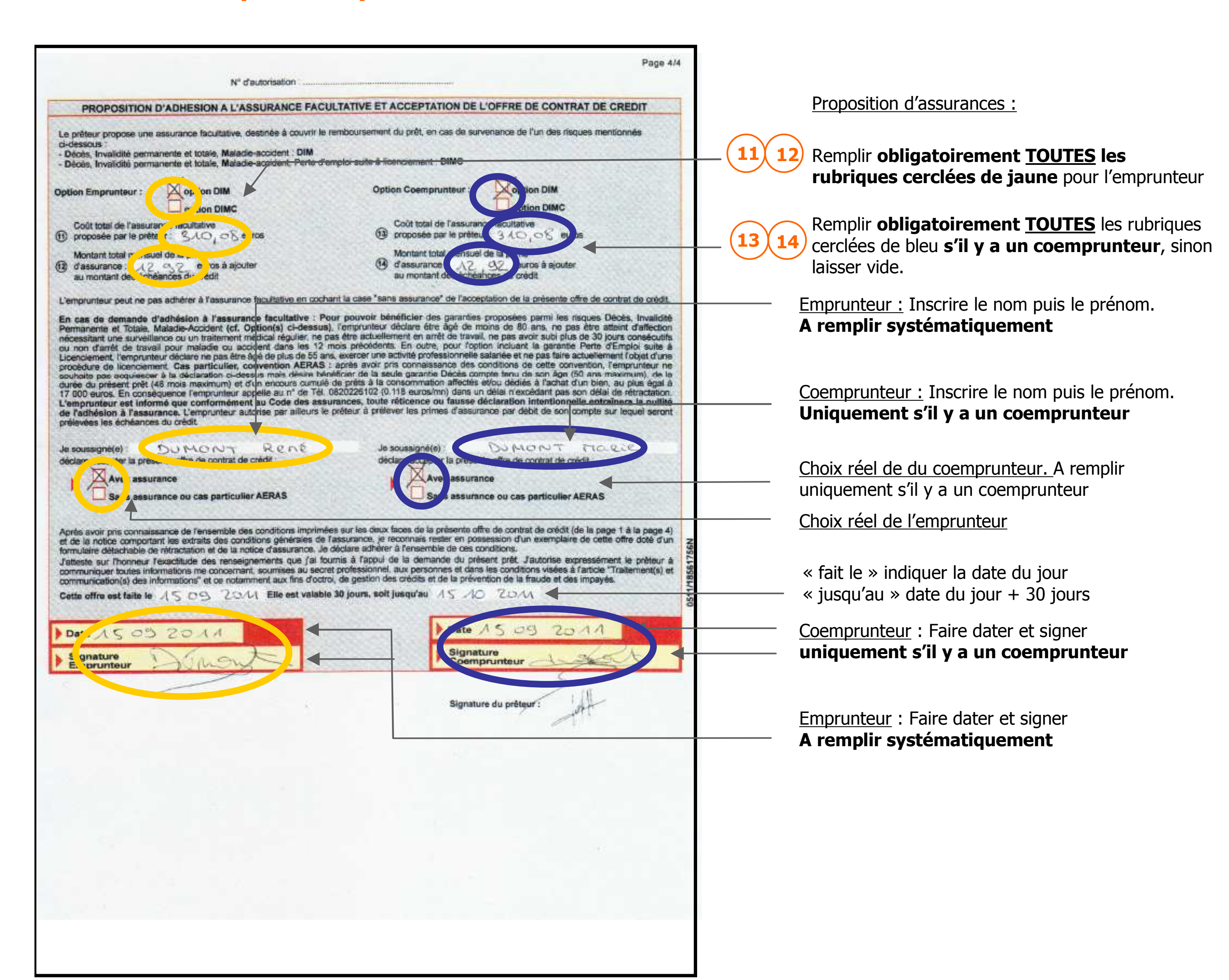
Ne pas raturer ni surcharger ces documents.
Vérifier que **<u>les champs</u>** sont correctement remplis.

3. LE CONTRAT (suite)

Montant du crédit (1)	Durée totale du crédit (2)	Échéances : périodicité mensuelle (3)		1ère échéance à (5)	Intérêts à charge client (I) ou vendeur (V) (6)	Frais de dossier (7)	Montant total dû (8)	Taux débiteur (9)	TAEG (10)	Coût TOTAL de l'assurance facultative (11) et (13) à reporter selon choix DIM ou DIMC		Coût total MENSUEL de la prime d'assurance (12) et (14) à reporter selon choix DIM ou DIMC	
		Nombre (mois)	Montant sans assurance (euros)							DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)	DIM (décès, invalidité, maladie)	DIMC (DIM + chômage)
10 000	24	24	416,67	30	I	0	10 000	0	0	310,08	469,92	12,92	19,58

Pour remplir le contrat, reportez-vous au barème en utilisant les numéros présents dans la marge

Recopiez <u>scrupuleusement</u> les mentions inscrites sous les numéros



Page 4/4

N° d'autorisation : ....

PROPOSITION D'ADHESION A L'ASSURANCE FACULTATIVE ET ACCEPTATION DE L'OFFRE DE CONTRAT DE CREDIT

Le prêteur propose une assurance facultative, destinée à couvrir le remboursement du prêt, en cas de survenance de l'un des risques mentionnés ci-dessous :
- Décès, Invalidité permanente et totale, **Maladie-accident : DIM**
- Décès, Invalidité permanente et totale, **Maladie-accident, Perte d'emploi suite à licenciement : DIMC**

Option Emprunteur : ☒ option DIM ☐ option DIMC

(11) Coût total de l'assurance facultative proposée par le prêteur : 310,08 euros

(12) Montant total mensuel de la prime d'assurance : 12,92 euros à ajouter au montant des échéances du crédit

Option Coemprunteur : ☒ option DIM ☐ option DIMC

(13) Coût total de l'assurance facultative proposée par le prêteur : 310,08 euros

(14) Montant total mensuel de la prime d'assurance : 12,92 euros à ajouter au montant des échéances du crédit

L'emprunteur peut ne pas adhérer à l'assurance facultative en cochant la case "sans assurance" de l'acceptation de la présente offre de contrat de crédit.

En cas de demande d'adhésion à l'assurance facultative : Pour pouvoir bénéficier des garanties proposées parmi les risques Décès, Invalidité Permanente et Totale, Maladie-Accident **(cf. Option(s) ci-dessus)**, l'emprunteur déclare être âgé de moins de 80 ans, ne pas être atteint d'affection nécessitant une surveillance ou un traitement médical régulier, ne pas être actuellement en arrêt de travail, ne pas avoir subi plus de 30 jours consécutifs ou non d'arrêt de travail pour maladie ou accident dans les 12 mois précédents. En outre, pour l'option incluant la garantie Perte d'Emploi suite à Licenciement, l'emprunteur déclare ne pas être âgé de plus de 55 ans, exercer une activité professionnelle salariée et ne pas faire actuellement l'objet d'une procédure de licenciement. **Cas particulier, convention AERAS :** après avoir pris connaissance des conditions de cette convention, l'emprunteur ne souhaite pas acquiescer à la déclaration ci-dessus mais désire bénéficier de la seule garantie Décès compte tenu de son âge (50 ans maximum), de la durée du présent prêt (48 mois maximum) et d'un encours cumulé de prêts à la consommation affectés et/ou dédiés à l'achat d'un bien, au plus égal à 17 000 euros. En conséquence l'emprunteur appelle au n° de Tél. 0820226102 (0.118 euros/mn) dans un délai n'excédant pas son délai de rétractation. **L'emprunteur est informé que conformément au Code des assurances, toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle entraînera la nullité de l'adhésion à l'assurance.** L'emprunteur autorise par ailleurs le prêteur à prélever les primes d'assurance par débit de son compte sur lequel seront prélevées les échéances du crédit.

Je soussigné(e) : DUMONT René
déclare accepter la présente offre de contrat de crédit :
☒ **Avec assurance**
☐ **Sans assurance ou cas particulier AERAS**

Je soussigné(e) : DUMONT Marie
déclare accepter la présente offre de contrat de crédit :
☒ **Avec assurance**
☐ **Sans assurance ou cas particulier AERAS**

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions imprimées sur les deux faces de la présente offre de contrat de crédit (de la page 1 à la page 4) et de la notice comportant les extraits des conditions générales de l'assurance, je reconnais rester en possession d'un exemplaire de cette offre doté d'un formulaire détachable de rétractation et de la notice d'assurance. Je déclare adhérer à l'ensemble de ces conditions.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements que j'ai fournis à l'appui de la demande du présent prêt. J'autorise expressément le prêteur à communiquer toutes informations me concernant, soumises au secret professionnel, aux personnes et dans les conditions visées à l'article "Traitement(s) et communication(s) des informations" et ce notamment aux fins d'octroi, de gestion des crédits et de la prévention de la fraude et des impayés.

Cette offre est faite le 15 09 2011 **Elle est valable 30 jours, soit jusqu'au** 15 10 2011

Date 15 09 2011
Signature Emprunteur

Date 15 09 2011
Signature Coemprunteur

Signature du prêteur :

0511/18561756N